



danse
+ théâtre



POLITIQUE D'ÉCORESPONSABILITÉ

2022-2026

Mise à jour le 16 octobre 2023

Table des matières

1. CONTEXTE.....	3
2. DÉFINITIONS.....	3
3. PRINCIPES.....	6
4. PORTÉE.....	6
5. ORIENTATIONS.....	7
5.1 Organiser un Festival respectueux du territoire et soucieux des ressources planétaires	7
5.2 Optimiser la mobilité des œuvres et des personnes (voyage de repérage, diffusion, tournée, participation au Festival) afin d'en réduire l'empreinte carbone	7
5.3 Développer des pratiques artistiques solidaires en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion	8
5.4 Sensibiliser les publics et les parties prenantes et promouvoir les meilleures pratiques sociales et environnementales	8
6. COMITÉ ÉCORESPONSABLE.....	8
7. RÉVISION.....	9
8. MODALITÉS PARTICULIÈRES.....	9
ANNEXE 1 - Synthèse du diagnostic des pratiques actuelles	10

1. CONTEXTE

Le Festival TransAmériques (FTA) soutient la création artistique ainsi que la diffusion et la coproduction d'œuvres contemporaines, pour repenser le monde, le traduire et révéler notre époque. À travers sa mission, le FTA souhaite notamment être en phase avec les sujets brûlants de l'actualité.

Conscient de son empreinte environnementale à titre de festival international majeur, le FTA ne peut ignorer l'urgence et les transformations écologiques. Il entreprend conséquemment des actions écoresponsables depuis 2013. Le FTA s'engage maintenant dans une démarche plus structurée pour améliorer ses pratiques, notamment en ce qui concerne les tournées et les spectacles, mais aussi quant à son rapport au territoire et aux publics. Par l'entremise de cette démarche d'écoresponsabilité qui inclut l'utilisation du numérique, le FTA souhaite poursuivre le développement de sa mission tout en respectant la planète et l'environnement, ainsi qu'en sensibilisant le public à travers ses actions et sa programmation.

Dans ce contexte, le FTA a procédé au diagnostic de son utilisation du numérique dans le but d'adopter des lignes directrices pour en favoriser une utilisation responsable. L'objectif est d'encourager des pratiques solidaires au sein de son organisation et de les partager avec d'autres personnes, groupes ou organismes impliqués dans le virage écoresponsable. La technologie évolue à une vitesse effrénée et, conséquemment, le numérique devient un pilier central des activités organisationnelles du Festival. Il convient de se questionner dès maintenant sur les bonnes habitudes à mettre en place, compte tenu de l'importante empreinte environnementale du secteur numérique, qui est appelée à augmenter dans les prochaines années.



En 2019, la production et l'utilisation des systèmes numériques représentent 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit davantage que l'aviation civile internationale. Avec une croissance annuelle de 8 %, cette proportion est appelée à doubler d'ici 2025.

Source : [The Shift Project, 2020](#)

2. DÉFINITIONS

Certains concepts clés sont définis pour assurer une compréhension commune de la politique.

Dans le cadre de la présente politique, l'**écoresponsabilité** est le fait d'adopter des comportements et de mettre en œuvre des actions qui ont des retombées environnementales et sociales positives. Il s'agit d'être responsable et d'agir en faveur d'un environnement de qualité et d'une plus grande équité sociale. Il est à noter que l'appellation du **développement durable** a été écartée au profit de l'écoresponsabilité. L'écoresponsabilité est préférée parce qu'elle met l'emphase sur les aspects écologiques et sur la responsabilité sociale, ce qui correspond davantage à la démarche du FTA.

L'**approvisionnement durable et responsable** vise l'intégration de considérations environnementales et sociales aux processus d'approvisionnement d'une organisation. D'une part, il est durable, donc il permet la pérennité des opérations d'une organisation, de l'environnement et des sphères sociales et économiques. D'autre part, il est responsable, c'est-à-dire qu'il limite les effets négatifs sur l'environnement et sur le bien-être. Les lignes directrices de l'approvisionnement durable et responsable incluent notamment l'achat local. Il suppose une bonne connaissance de la chaîne d'approvisionnement, de l'empreinte

environnementale des produits choisis et de l'engagement écoresponsable des fournisseurs¹.

Un **bilan carbone** est un inventaire des émissions de gaz à effet de serre générées par une activité ou par l'ensemble des activités d'une organisation. Il consiste à mesurer l'empreinte environnementale de la consommation de ressources, de la gestion des matières résiduelles, des transports et de toutes autres actions avec une unité de mesure commune, soit une quantité d'émissions de CO₂ équivalent². Pour chacune des actions prise en compte dans le bilan, un facteur d'équivalence est utilisé pour représenter son empreinte carbone. L'**empreinte carbone** d'une organisation est donc la somme de son empreinte environnementale exprimée en émissions de CO₂ équivalent.

La **carbonneutralité** est atteinte lorsque le bilan des émissions générées et des émissions compensées est de zéro. Si une organisation ou un événement est carboneutre, c'est que les émissions compilées dans le bilan carbone ont été compensées en totalité via des projets de compensation reconnus.

Le **cycle de vie des appareils** est la somme de toutes les phases qu'il traverse depuis sa fabrication jusqu'à son retrait du marché. Dans le cas des appareils électroniques, les étapes considérées incluent l'extraction des matières premières, leur conception et leur fabrication, leur transport, leur distribution, leur utilisation et leur gestion en fin de vie incluant la valorisation, le recyclage et l'enfouissement. Pour mesurer l'empreinte environnementale d'un appareil, l'ensemble de ces phases sont considérées.

Le **droit à la déconnexion** est la régulation de l'utilisation des outils numériques afin d'assurer aux personnes des temps de repos. Il s'agit du droit des employé-e-s à ne pas être toujours disponibles pour le travail, mais aussi leur droit à ne pas passer de longues périodes ininterrompues devant un écran. La valorisation de ce droit vise à promouvoir le bien-être des personnes, dans un contexte où les outils numériques prennent une place croissante dans leur quotidien.

L'**écoconception** est le fait d'introduire des considérations environnementales au processus de création et de conception artistique. Il s'agit de repenser les œuvres afin d'en limiter l'empreinte environnementale à chaque étape du cycle de vie, notamment en choisissant des matériaux plus écologiques (usagés, certifiés, sans produits toxiques, etc.), en évitant le gaspillage de ressources et en évitant l'enfouissement à la fin de vie utile.

La **mutualisation** est le partage ou la mise en commun de ressources matérielles ou humaines, d'espaces, d'équipements ou de connaissances entre des personnes ou des organisations qui en tirent chacune des avantages³.

Le **numérique responsable** est le concept mis de l'avant dans la présente politique. L'approche de numérique responsable propose de mettre de l'avant un ensemble de moyens permettant de réduire l'empreinte sociale, environnementale et économique du numérique. Cette démarche ne s'oppose pas à la sobriété numérique, concept à la mode, qui consiste à remplacer notre utilisation instinctive du numérique par une approche plus consciente et réfléchie. Toutefois, la présente politique choisit de mettre l'emphase sur le concept de numérique responsable puisqu'il encourage à notre avis une approche plus positive de la problématique.

Les **pratiques solidaires dans les arts** sont des actions concrètes mises en œuvre par des institutions culturelles pour niveler les inégalités sociales et économiques. Elles peuvent consister en des mesures d'accès à l'offre artistique autant qu'à l'inclusion au niveau

¹ Espace Québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR). 2021. Achat responsable. Repéré à <https://www.ecpar.org/fr/achat-responsable>

² Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). 2021. C'est quoi une empreinte carbone ? Repéré à <https://ciraig.org/index.php/fr/blogue/cest-quoi-une-empreinte-carbone/>

³ Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ). 2019. Le Petit Guide orange du partage des ressources et de la mutualisation. Repéré à <http://petitguidemutualisation.rcaa.org/>

institutionnel (accès à l'emploi, amélioration des conditions de travail, rémunération, etc.). Les pratiques solidaires peuvent également prendre la forme de mesures de billetterie (billets de faveur payés par des donateur-riche-s ou partenaires) ; de bourses aux artistes ; d'espace, de ressources ou de formation partagées avec d'autres institutions moins nanties ; de programmes d'intégration de personnes racisées ou autochtones ; d'aménagements pour améliorer l'accessibilité des lieux, etc.

Le **principe des 3 RV, des 4RV ou des 4RV-E** suppose une hiérarchisation de la gestion des ressources. Il suggère de privilégier la réduction à la source (R), le réemploi (R) et le recyclage (R), puis la valorisation (V) avant de se départir des matières en fin de vie (E - élimination). Dans certains cas, un quatrième « R » est ajouté pour faire référence à la récupération des matières, étape intermédiaire requise pour assurer le recyclage. L'objectif global de ce principe est d'utiliser moins de ressources et d'énergie et de réduire l'empreinte environnementale liée à notre consommation.

- **Réduction à la source (R)**
 - Façon de prévenir ou de limiter la quantité de résidus générés lors des étapes de conception, de fabrication, de distribution et d'utilisation d'un produit ou d'un service⁴.
- **Réemploi et Recyclage (R) + (R)**
 - Inclut le partage ou la mise en commun de ressources matérielles ou humaines, d'espaces, d'équipements ou de connaissances entre des personnes ou des organisations qui en tirent chacune des avantages⁵.
 - Inclut aussi le tri des matières (papier, plastique, verre, appareils électroniques, piles, etc.) pour éviter autant que possible la quantité envoyée à l'enfouissement à la fin de leur vie utile.
- **Valorisation (V)**
 - Se réfère à toute opération visant le réemploi, le recyclage, le compostage, la biométhanisation ou la valorisation des matières résiduelles pour en faire des produits ou composés utiles, incluant de l'énergie⁶. La valorisation s'oppose à l'élimination et permet de donner une deuxième vie aux matières.

Le **temps d'écran** est la somme de toutes les périodes passées devant un écran, quelle que soit sa nature, et peu importe dans quel contexte. Une période prolongée d'exposition à un écran est reconnue comme étant néfaste pour la santé (Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2019).

⁴ RECYC-QUÉBEC. 2019. Réduction à la source : Fiche explicative. Repéré à <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Fiche-info-reduction.pdf>

⁵ Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ). 2019. Le Petit Guide orange du partage des ressources et de la mutualisation. Repéré à <http://petitguidemutualisation.rcaaqq.org/>

⁶ RECYC-QUÉBEC. 2021. Lexique : Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables. Repéré à <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/lexique-portail-regime-compensation.pdf>

3. PRINCIPES

L'écoresponsabilité est un des trois axes du schéma de clarté stratégique du FTA, avec la pratique solidaire et le développement des pratiques artistiques. La présente politique repose sur ces trois axes et non seulement sur celui de l'écoresponsabilité, de même que sur les principes suivants qui reflètent les valeurs du Festival :

- **L'éthique**
Le FTA a une responsabilité à l'égard des personnes et de la planète de limiter les impacts négatifs de ses activités tout en optimisant les retombées positives. Il s'agit en somme de faire mieux. Il souhaite également garantir le respect des individus et l'intégrité du travail des employé-e-s, artistes et collaborateur·rice·s du Festival, en encadrant l'usage du numérique.
- **Le territoire**
Le FTA reconnaît que ses activités se déroulent sur un territoire ancestral, un territoire fragile, à l'égard duquel il détient des responsabilités.
- **L'accessibilité et l'inclusion**
Le FTA souhaite promouvoir une pratique solidaire des arts et poursuivre sa mission en veillant à rejoindre un public diversifié et en atténuant au meilleur de sa capacité les entraves à la participation des publics sous-représentés dans ses activités. Il souhaite de plus assurer le développement des compétences et des connaissances.
- **La créativité**
Le FTA souhaite contribuer au développement des pratiques artistiques, dans le respect des considérations planétaires et humaines. Il s'agit d'être un vecteur de créativité pour améliorer les pratiques en vigueur.
- **Le partage**
Le FTA souhaite, à travers ses pratiques, contribuer à sensibiliser l'ensemble de ses parties prenantes à adopter un comportement qui tienne davantage en compte la planète et l'humain.

4. PORTÉE

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités de l'organisation, notamment :

- l'administration;
- la production;
- la programmation;
- les communications;
- le développement des publics;
- la philanthropie et les partenariats;
- la billetterie et l'accueil.

Les personnes assujetties à cette politique sont :

- les employé-e-s;
- les stagiaires;
- les bénévoles.

Toutes les activités professionnelles sont visées par la politique, qu'elles se déroulent dans les bureaux, au Quartier général ou sur les lieux de télétravail.

5. ORIENTATIONS

Pour être en phase avec la mission et les valeurs du FTA et les principes à la base de cette politique, les orientations suivantes guideront les actions de l'organisation au cours des cinq prochaines années :

Orientation 1 : Organiser un Festival respectueux du territoire et soucieux des ressources planétaires

Orientation 2 : Optimiser la mobilité des œuvres et des personnes (voyage de repérage, diffusion, tournée, participation au Festival) afin d'en réduire l'empreinte carbone

Orientation 3 : Développer des pratiques artistiques solidaires en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion

Orientation transversale : Sensibiliser et promouvoir les meilleures pratiques sociales et environnementales auprès de l'ensemble des parties prenantes, incluant les festivalier·ère·s et les citoyen·ne·s

Les orientations se déclinent ensuite en axes d'intervention. Un plan d'action découlant de la présente politique propose des actions concrètes pour favoriser la mise en œuvre et le déploiement de chacune de ces orientations. Les logiques de réduction, de récupération, de compensation et de sensibilisation seront envisagées et viendront façonner les axes d'intervention, les objectifs et les actions concrètes.

5.1 Organiser un Festival respectueux du territoire et soucieux des ressources planétaires

Le FTA désire que son événement annuel soit un rassemblement mélioratif de la communauté autour des disciplines de la danse et du théâtre. Pour assurer la pérennité du Festival dans un contexte de changements climatiques et sociaux, le FTA souhaite organiser un événement qui soit respectueux du territoire sur lequel il se déploie et soucieux des ressources.

- **Axe 1 :** Promouvoir une utilisation sensible et réfléchie des ressources
- **Axe 2 :** Réaliser des achats responsables qui contribuent à l'économie locale
- **Axe 3 :** Encourager les modes de déplacement actifs et considérer l'empreinte carbone
- **Axe 4 :** Collaborer avec les parties prenantes pour améliorer l'empreinte environnementale et sociale du FTA

5.2 Optimiser la mobilité des œuvres et des personnes (voyage de repérage, diffusion, tournée, participation au Festival) afin d'en réduire l'empreinte carbone

Les déplacements internationaux et la création d'œuvres ont des répercussions sur la qualité de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des ressources. Le FTA souhaite repenser les modes de tournée, les voyages et le travail de création artistique afin de

continuer à faire rayonner la danse et le théâtre au Québec et à l'étranger, mais en considérant davantage l'empreinte environnementale de ces activités.

- **Axe 1** : Optimiser les déplacements internationaux et les compenser
- **Axe 2** : Évaluer l'utilisation des ressources dans les processus créatifs
- **Axe 3** : Compenser l'empreinte carbone de manière croissante
- **Axe 4** : Sensibiliser les artistes et leurs équipes à une pratique de création plus soucieuse de l'environnement

5.3 Développer des pratiques artistiques solidaires en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion

Le FTA souhaite être un vecteur de bonnes pratiques en ce qui concerne une pratique solidaire de la culture. Cela signifie de s'attaquer aux freins qui restreignent l'accès à la culture de certaines catégories de personnes et plus largement de continuer à démocratiser l'accès au théâtre et à la danse. Le FTA souhaite par ailleurs continuer à renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de sa programmation et de son équipe.

- **Axe 1** : Réduire les entraves à la participation aux arts et à la culture de toutes
- **Axe 2** : Continuer les efforts en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et contribuer au bien-être des employé-e-s
- **Axe 3** : Sensibiliser le public aux enjeux sociaux qui traversent la programmation et les activités du FTA
- **Axe 4** : Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes et travailleur-euse-s culturel-le-s

5.4 Sensibiliser les publics et les parties prenantes et promouvoir les meilleures pratiques sociales et environnementales

Cette orientation transversale se traduit dans l'ensemble des trois orientations précédentes. Le FTA est soucieux d'être un vecteur de bonnes pratiques dans la communauté artistique ; le partage et la sensibilisation font ainsi partie intrinsèque de sa démarche d'écoresponsabilité. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des parties concernées afin qu'elles considèrent davantage leurs impacts sur les plans environnemental, social et économique.

6. COMITÉ ÉCORESPONSABLE

Le FTA a un comité écoresponsable composé de cinq à huit membres de son équipe (incluant au moins quatre employé-e-s permanent-e-s) qui représentent ses différents départements. Ce comité se rencontre sur une base régulière pour discuter des enjeux d'écoresponsabilité au sein de l'organisation et pour le suivi du déploiement des différentes orientations de la présente politique.

7. RÉVISION

La présente politique fera l'objet d'une révision pilotée par le comité écoresponsable, à chaque deux ans (donc en 2023 et en 2025) pour s'assurer que les modalités qu'elle contient sont toujours d'actualité et conviennent encore aux opérations du Festival.

8. MODALITÉS PARTICULIÈRES

L'ensemble des employé-e-s du FTA sont responsables de l'application de la présente politique. La diffusion de son contenu relève du comité écoresponsable.

À la suite de la recommandation du comité écoresponsable, la présente politique a été approuvée par la direction générale du Festival TransAmériques et par le représentant du comité.

Elle est entrée en vigueur en date du **12 janvier 2022**, à Montréal et a été révisée le **16 octobre 2023**.

De cette politique découle un plan d'action quinquennal incluant des objectifs et des indicateurs de rendement.



David Lavoie
Directeur général



Mathieu Séguin-Tétreault
Coordonnateur à l'administration et à
l'écoresponsabilité

ANNEXE 1 - Synthèse du diagnostic des pratiques actuelles

En amont de la rédaction de la présente politique, un diagnostic des pratiques en vigueur au FTA a été réalisé. L'objectif de ce diagnostic était de broser un portrait des initiatives écoresponsables déjà intégrées afin de proposer des améliorations basées sur les meilleures pratiques internationales en événementiel et dans les domaines de la danse et du théâtre. Sauf indication contraire, les constats relevant du sondage font référence au sondage transmis à l'équipe en février 2021. Un autre sondage a été envoyé aux parties prenantes externes en septembre 2021 via l'infolettre du FTA. Lorsqu'il est question des résultats de ce sondage, cela sera mentionné explicitement. Voici un résumé des principaux constats et recommandations issus du diagnostic réalisé à l'automne 2021 :

Gestion de l'eau

Constats

- Absence d'équipements à faible consommation d'eau dans les bureaux.
- Aucune mesure des quantités d'eau consommées pendant le Festival.
- Stations d'eau disponibles pour le remplissage des bouteilles pendant le Festival et au bureau.

Recommandations

- Miser sur la sensibilisation et maintenir le dialogue avec les propriétaires de l'immeuble pour favoriser l'acquisition d'équipements à économie d'eau.
- Veiller à mesurer la quantité d'eau utilisée pendant le Festival.

Gestion de l'énergie

Constats

- Consommation de 10 988 kWh dans les bureaux en 2021 (année civile).
- Aucune mesure d'économie d'énergie en place mise à part la fermeture des lumières lorsque les bureaux et le QG sont inoccupés.
- Passage graduel à l'éclairage DEL au bureau entrepris à l'été 2019.
- Absence de mesure de l'énergie consommée pendant le Festival.
- Adoption d'une Politique et d'un Plan d'action « numérique responsable » en 2021.

Recommandations

- Veiller à mesurer la consommation d'énergie et son empreinte carbone pour la tenue d'une édition du Festival.
- Évaluer la possibilité d'améliorer le contrôle du système de chauffage pour éviter de surchauffer les espaces de travail.

Approvisionnement

Constats

- 85 % des membres de l'équipe sondés considèrent des critères écoresponsables lors des achats.
- 15 % des personnes concernées considèrent l'écoresponsabilité lors du choix d'un lieu de diffusion.
- 79 % des personnes sondées louent ou partagent le matériel plutôt que de l'acheter.

Recommandations

- Structurer les choix d'approvisionnement à travers une politique d'achat responsable qui inclut des critères écoresponsables pour le choix des fournisseurs et des produits.
- Renforcer le dialogue avec les lieux de diffusion pour qu'ils contribuent à l'atteinte des objectifs écoresponsables du Festival.

Gestion des matières résiduelles

Constats

- Collecte des matières organiques disponible dans les bureaux et lors du Festival.
- 60 % des personnes sondées considèrent avoir une connaissance adéquate relative au tri.
- Plus de 50 % des personnes sondées ont mis en place des mesures de réduction ou de réemploi.
- Compilation des quantités de matières générées lors du Festival en 2019.

Recommandations

- Réaliser un plan de gestion des matières résiduelles détaillé qui fait le portrait des matières générées par le Festival et qui identifie en amont des pistes de valorisation possible.
- Évaluer périodiquement la qualité du tri au bureau et sur les sites du Festival.
- Personnaliser davantage l'affichage des équipements de tri.
- Se doter d'une brigade verte pour faire de la sensibilisation ou du tri.
- Se fixer des objectifs quantitatifs de matières générées.

Transports

Constats

- 335 tonnes d'émissions liées au transport international des artistes en 2019.
- 100 000 kilomètres parcourus par la direction artistique en 2018-2019 pour des missions de repérage international.
- 115 tonnes d'émissions compensées en 2019 (dont 81 tonnes via le Fonds écoresponsables).

Recommandations

- Optimiser les voyages en avion en évitant les allers-retours sur de courtes périodes.
- Développer un partenariat avec Bixi pour faciliter les déplacements actifs entre les lieux de diffusion.
- Faire le suivi de tous les déplacements, y compris les déplacements de décors par cargo.
- Bonifier le Fonds écoresponsable.

Alimentation

Constats

- Aliments de l'industrie bovine ou contenant de l'huile de palme bannis du Quartier général.
- Aliments biologiques, locaux, saisonniers et équitables privilégiés.
- Options végétariennes et végétaliennes offertes.
- Contenants réutilisables utilisés en priorité et contenants compostables dans les autres cas.

Recommandations

- Proposer un menu exclusivement végétarien et / ou 100 % biologique.
- Servir les aliments dans des contenants réutilisables uniquement.
- Continuer de servir des aliments locaux de saison.

Communication et sensibilisation

Constats

- 50 % des parties prenantes externes sondées en septembre 2021 estiment que le FTA est assez engagé.
- Mise en place d'un comité écoresponsable au sein de l'équipe permanente.
- Engagements écoresponsables communiqués sur le site internet.

Recommandations

- Intégrer davantage les thématiques environnementales à la programmation.
- Valoriser les réalisations du FTA auprès des parties prenantes.
- Encourager les bons comportements des festivalier-ère-s.

Engagement communautaire

Constats

- Archives du FTA mises à la disposition des communautés artistiques et universitaires.
- Investissements réalisés dans la coproduction d'œuvres nationales et internationales pour faire rayonner les artistes d'ici à l'étranger.
- Démarche d'équité, diversité et inclusion entreprise à l'interne en 2018 et incluant un comité du conseil d'administration.
- Rabais offerts aux membres de la communauté artistique et billets offerts à certains publics spécifiques.

Recommandations

- Introduire un modèle de tarification sociale.
- Continuer les efforts d'accessibilité aux spectacles et activités (audiodescription, traduction, surtitrage, etc.)
- Proposer des représentations décontractées (relaxed performances) pour être davantage accessible à certains publics.

NUMÉRIQUE RESPONSABLE



Gestion des courriels

Constats

- Les employé-e-s envoient, en moyenne, 85 courriels par semaine.
- Il arrive à 72 % des employé-e-s d'envoyer un courriel pour dire seulement « merci » ou « bien reçu ».
- La moitié des personnes envoie un lien vers le serveur plutôt que la pièce jointe lorsque les échanges se font à l'interne.
- 77 % du personnel compresse les pièces jointes seulement si elles sont trop volumineuses pour être jointes au courriel.

Recommandations

- Favoriser l'adoption de bonnes pratiques en ce qui concerne l'envoi de courriels.
- Sensibiliser les partenaires aux bonnes pratiques dans la sphère du numérique.



Certaines de nos habitudes de consommation numérique ont une empreinte environnementale considérable malgré le fait que ses émissions puissent paraître invisibles puisqu'elles se produisent à des milliers de kilomètres.

Voici quelques exemples :

- Pour chaque heure passée en vidéoconférence avec la caméra allumée, nous générons entre 150 et 1000 g de CO₂, soit jusqu'à 4,8 km en voiture. En éteignant la caméra, nous pouvons réduire notre empreinte carbone de 96 %¹.
- Chaque courriel envoyé génère environ 19 g de CO₂, soit l'équivalent de 90 m en voiture².
- Les charges fantômes, soit la consommation énergétique des appareils éteint ou en veille représente jusqu'à 10 % de notre consommation énergétique³.



Vidéoconférence et télétravail

Constats

- Avant la pandémie, 86 % des employé-e-s passaient moins de 4 heures par semaine en vidéoconférence alors que 54 % y passent maintenant plus de 8 heures.
- En réunion, 67 % des employé-e-s gardent leur caméra allumée.
- Lors d'événements ou de conférences, 52 % des personnes désactivent leur caméra.
- Quand le sujet de discussion est bref et que l'échange est entre deux personnes seulement, 45 % des employé-e-s privilégient le téléphone.

Recommandations

- Encourager l'adoption de saines habitudes de vie relatives au numériques.
- Offrir un droit à la déconnexion aux
- Réduire le temps d'écran.
- Considérer le télétravail (encadré par la Politique de travail) comme une façon de contribuer au bien-être des employé-e-s



La lumière bleue émise par les appareils électroniques présente des risques importants pour la santé oculaire. Nous sommes naturellement exposés à cette lumière, mais l'exposition prolongée et rapprochée à la lumière bleue lors du travail à l'ordinateur peut causer une dégénérescence maculaire (épuisement de la rétine) et peut nuire au sommeil, à la mémoire et à l'humeur.

Source : [Association canadienne des optométristes](#)



Gestion des comptes et des stockage des données

Constats

- La majorité des employé-e-s ne font jamais ou rarement le ménage des fichiers stockés sur le serveur ou sur OneDrive.
- Certains logiciels installés sur les ordinateurs des employé-e-s (Skype et Boxxo, notamment) sont jamais ou rarement utilisés.
- Les contenus stockés sur les plateformes en ligne sont triés chaque semaine dans 75 % des cas, alors que sur les réseaux sociaux ils ne sont jamais triés dans 50 % des cas.

Recommandations

- Supprimer les éléments obsolètes sur les comptes en ligne, y compris sur les médias sociaux et sur le serveur.



Gestion du matériel informatique

Constats

- 60 % des employé-e-s mettent leur ordinateur en veille lorsqu'ils-elles quittent leur poste de travail;
- Près de 50 % du personnel éteint l'ordinateur et l'écran en fin de journée alors que 30 % ne fait que le mettre en veille ou éteindre l'écran.

Recommandations

- Réparer les appareils lorsque possible
- Favoriser l'achat d'appareils reconditionnés ou usagés.
- Encourager le prêt et la location de matériel électronique.
- Éviter d'acheter du matériel plus performant que nécessaire.
- Évaluer les besoins convenablement avant de procéder à un achat.

-
- Les appareils reconditionnés ou usagés sont privilégiés par les personnes chargées des achats.
 - Des critères de prix, de marque, de performance, de durée de vie, de réparabilité, d'empreinte environnementale et de sécurité sont pris en compte lors du choix des appareils.
 - En fin de vie, les appareils sont acheminés vers un éco-centre ou certaines composantes sont réutilisées.
 - Choisir des fournisseurs engagés dans une démarche d'écoresponsabilité ou de développement durable lorsque possible.
 - Encourager les fournisseurs locaux;
 - Intégrer des critères d'écoresponsabilité dans le choix des fournisseurs.
 - Fermer et débrancher les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas en utilisation.



La fabrication des appareils est la phase du cycle de vie qui présente l'impact environnemental le plus important. En effet, la fabrication est responsable de plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'un appareil, sur tout son cycle de vie. L'extraction des matériaux génère également beaucoup de déchets et contribue à la pollution des sols et des cours d'eau. C'est pourquoi la majorité des experts s'entendent pour dire que la meilleure façon de réduire l'impact de son utilisation du numérique est de réduire son volume d'achat et d'allonger la durée de vie des appareils.

Source : [The Shift Project](#)

Ce plan d'action quinquennal présente les mesures écoresponsables en cours ou à venir. Déjà bien intégrées par l'ensemble de l'équipe, plusieurs autres mesures sont réalisées à chacune des éditions et sont résumées sur notre site internet.

AXE	MESURES	NUMÉRIQUE	DÉPARTEMENTS RESPONSABLES	ORDRE PRIORITÉ 1 : Primordial 2 : Très important 3 : Important 4 : À faire 5 : En Évaluation	ÉCHÉANCE	INDICATEUR DE SUIVI	RÉSULTAT ATTENDU	CATÉGORIE D'INTERVENTION ASSOCIÉ (réf. Indice d'écoresponsabilité de la Ville de Montréal)	EXIGENCE DU BNQ
Orientation transversale : Sensibiliser les publics et les parties prenantes et promouvoir les meilleures pratiques sociales et environnementales									
Orientation 1 : Organiser un Festival respectueux du territoire et soucieux des ressources plantétaires									
Axe 1 : Promouvoir une utilisation sensible et réfléchie des ressources	Revoir les options d'attentions aux compagnies pour les premières (plante ou paniers bio plutôt que fleurs)		Production + Programmation + Partenariat	3	En continu	Type de cadeau remis	Immatériel ou écoresponsable	Approvisionnement	✓
	Utiliser des meubles, des décors et du matériel réutilisable ou faits à partir de matériaux recyclés pour le QG et certains spectacles. Éco-concevoir en privilégiant l'écoconception. <i>Note : Voir également Orientation 2 (axes 2 + 4) pour d'autres mesures en écoconception.</i>		Production + QG	2	En continu	- Proportion de matériel acheté pour le design du QG - Proportion de meubles et décors faits à partir de matériaux recyclés	- Moins de 25% de matériel acheté - Au moins 50 % de meubles et décors faits à partir de matériaux recyclés	Approvisionnement	✓
	Assurer la récupération et le réemploi de certaines matières particulières en procédant à des dons ou en s'associant à des organismes (ex. : Terracycle, Programme Go Zéro - Boîte de recyclage pour événements), incluant le matériel informatique.		Partenariats + Administration	2	En continu	Nombre de matières particulières récupérées	Au moins un type de matière par année	GMR + Numérique	✓
	Poursuivre la réduction à la source dans les activités du Festival et la réduction de plastique à usage unique. Adopter une stratégie de réduction à la source (incluant la notion de décroissance)		Tous les départements	1	En continu	Réduction	Au moins trois types de produits	Approvisionnement	✓
	Identifier une alternative plus écoresponsable aux cocardes en plastique		Accueil	3	2023-2024	Quantité de cocardes en plastique achetées	Aucune	Approvisionnement + Numérique	✓
	Faire le suivi de la consommation d'énergie liée au Festival et au fonctionnement annuel des bureaux		Administration + Production	2	2025-2026	Sources d'énergie considérées	Bureaux, QG et lieux de diffusion	Eau et énergie	✓
	Compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation énergétique du bureau		Administration	3	2026	Proportion des émissions compensées	100%	Eau et énergie + Numérique	
	Promouvoir une saine gestion des matières résiduelles dans les bureaux et au QG		Tous les départements	1	En continu	Taux de valorisation (recyclage et compostage)	Au moins 90 %	GMR	✓
	Identifier et sélectionner des matériaux durables pour le pavoisement et mieux réutiliser nos propres outils (ex : bannières)		Communications	3	En continu	Proportion du pavoisement fait à partir de matériaux durables	Au moins 75 %	Approvisionnement	✓
	Réaliser un bilan de la quantité d'eau consommée pour certains projets spécifiques et communiquer l'information dans le rapport d'événement		Administration + Production	5	2022-2023-2024	Diffusion des résultats du bilan de la consommation d'eau	Au moins 2 canaux de communication (ex. site internet et infolettre)	Eau et énergie	
Offrir un choix alimentaire végétarien, local, saisonnier et biologique le plus possible (incluant souper de première + Soirée B). Établir une Politique d'approvisionnement responsable		QG + Philanthropie	1	En continu	Pourcentage de toute l'offre alimentaire	90%	Approvisionnement	✓	

AXE	MESURES	NUMÉRIQUE	DÉPARTEMENTS RESPONSABLES	ORDRE PRIORITÉ 1 : Primordial 2 : Très important 3 : Important 4 : À faire 5 : En Évaluation	ÉCHÉANCE	INDICATEUR DE SUIVI	RÉSULTAT ATTENDU	CATÉGORIE D'INTERVENTION ASSOCIÉ (réf. Indice d'écoresponsabilité de la Ville de Montréal)	EXIGENCE DU BNQ
Axe 1 : Promouvoir une utilisation sensible et réfléchie des ressources (suite)	limiter le plus possible les surplus alimentaires, auquel cas les distribuer à des organismes		QG	1	En continu	Pourcentage de surplus alimentaire	Moins de 20 %	Approvisionnement + Communaut.	✓
	S'assurer de mettre à la disposition du public les équipements de tri adéquat et bien identifiés dans tous les lieux du Festival		Production + QG + Communications	2	En continu	Proportion des lieux où les équipements de tri adéquats sont disponibles	100%	GMR	✓
	Poursuivre les bonnes pratiques numériques Développer et partager avec l'équipe et les parties prenantes un Guide des bonnes pratiques Prévoir un ménage des comptes, serveurs et des médias sociaux avant chaque période de vacances en priorisant les fichiers volumineux (vidéo et photo)		Tous les départements	3	2024	Pourcentage d'employé.e.s ayant reçu la feuille de route + Nombre de ménage annuel	100 % + 2-3 ménage	Numérique	
	Offrir des formations sur l'écoresponsabilité à l'équipe (incluant impact du numérique) et sur les bonnes pratiques à adopter en milieu de travail. Aux 2 ans.		Administration	3	2024	Pourcentage des employé.e.s permanent.e.s qui assistent à la formation	100%	Numérique	
	Recruter un.e stagiaire/adjoint.e à l'écoresponsabilité afin de faire évoluer le secteur et d'offrir un support aux divers départements		Administration	2	En continu		1 personne engagée	Communauté	
	Diffuser les nouvelles connaissances issues d'une veille sur les enjeux environnementaux (incluant secteur numérique)		Administration	3	En continu	Nombre de nouvelles connaissances partagées	3/année	Numérique	
Axe 2 : Réaliser des achats responsables qui contribuent à l'économie locale	Se doter d'une grille d'analyse des fournisseurs et d'un code de conduite des fournisseurs pour privilégier les entreprises locales et écoresponsables. Formaliser les critères à prendre en compte pour le choix des fournisseurs, y compris les critères de proximité. Dresser une liste de questions à poser aux fournisseurs de biens et services informatiques pour encourager l'écoresponsabilité du secteur numérique. Mieux circonscrire le fait de procéder à la location de certains équipements plutôt qu'à l'achat		Tous les départements	1	2024	Proportion de fournisseurs évalués par l'entremise de la grille + Proportion de fournisseurs à qui le code de conduite est acheminé + Proportion d'équipements loués plutôt qu'achetés	Au moins 75 %	Approvisionnement + Numérique	✓
	Adopter une politique d'approvisionnement responsable Formaliser le fait d'avoir recours à la réparation avant d'envisager l'achat d'un nouvel équipement		Tous les départements	1	2024	Politique d'approvisionnement responsable qui vise tous les biens et services (incluant numériques)	Politique adoptée	Approvisionnement + Numérique	
Axe 3 : Encourager les modes de déplacement actifs et considérer l'empreinte carbone	Évaluer un partenariat avec Bixi et/ou la STM		Partenariats	1	2024	Proportion de festivalier-ière-s ayant pris avantage de ces partenariats	Au moins 25 %	Transport	✓
	Promouvoir le transport collectif et actif		Communications	1	En continu	Partage des bonnes pratiques	Au moins 2 canaux de communication (ex. site internet et infolettre)	Transport	✓
	Mettre en place un système de navettes pour les spectacles qui se déroulent loin d'un métro		Partenariat + Production	5	2026	Temps maximal de marche requis entre les stations de métro et les lieux de diffusion	15 minutes	Transport	✓
	Procéder à la location de véhicules électriques (ou hybrides)		Accueil + Production	1	2024-2025	Proportion de l'équipement électrique	25%	Transport	
	Mettre en place un incitatif financier pour les personnes de l'équipe et du public qui se déplacent en transports actif ou collectif		Communications + Partenariats + QG	2	2025	Proportion de l'équipe à qui cet incitatif est offert	100%	Transport	✓

AXE	MESURES	NUMÉRIQUE	DÉPARTEMENTS RESPONSABLES	ORDRE PRIORITÉ 1 : Primordial 2 : Très important 3 : Important 4 : À faire 5 : En Évaluation	ÉCHÉANCE	INDICATEUR DE SUIVI	RÉSULTAT ATTENDU	CATÉGORIE D'INTERVENTION ASSOCIÉ (réf. Indice d'écoresponsabilité de la Ville de Montréal)	EXIGENCE DU BNQ
Axe 4 : Collaborer avec les parties prenantes pour améliorer l'empreinte environnementale et sociale du FTA	Organiser un événement de concertation écoresponsable avec les salles partenaires du Festival		Tous les départements	3	2026	Nombre de partenaires rassemblés lors de la rencontre	Au moins 5	Communauté	
	Inclure des clauses d'écoresponsabilité dans les contrats et appels d'offre		Administration	1	2024	Proportion de contrats et appels d'offre incluant des clauses d'écoresponsabilité	Au moins 75 %	Approvisionnement	
	Communiquer nos engagements écoresponsables avec les parties prenantes impliquées (artistes, collaborateur-trice-s, jeunes du Parcours, etc.)		Tous les départements	1	En continu	Nombre de communications annuelles avec les parties prenantes concernant notre engagement	Au moins 4	Communauté	✓
	Sonder les festivalier-ière-s et parties prenantes sur leur appréciation des mesures écoresponsables. Solliciter les parties prenantes pour de nouvelles idées et propositions d'amélioration.		Communications	1	En continu	Niveau d'appréciation des festivalier-ière-s	Au moins 75 % sont satisfait-e-s ou très satisfait-e-s	Communauté	✓
	S'associer à des commanditaires et partenaires écoresponsables et les sensibiliser aux bonnes pratiques écoresponsables (incluant la sphère du numérique). Ajouter une section "Partenaires écoresponsables" dans la liste de nos partenaires		Philanthropie	1	En continu	Nombre de partenaires sensibilisés	Au moins 5	Communauté + Numérique	
	Mettre à jour le site internet (Guide du festivalier-ière écoresponsable avec engagement à signer) + page écoresponsable		Administration + Communications	1	En continu	Proportion de festivalier-ière-s ayant consulté le guide	Au moins 25 %	Communauté	
	Former une brigade verte pour sensibiliser les festivalier-ière-s au tri des matières résiduelles au Quartier général.		Partenariats + Production + QG	3	2024-2025-2026	À voir selon l'événement	À voir	GMR	
	Réserver un budget aux initiatives écoresponsables		Administration	2	2025	Budget alloué aux initiatives écoresponsables	4 000 - 5000 \$	-	
	Partager notre politique à des partenaires et des organismes culturels ciblés, et offrir des séances de mentorat.		Communications + Administration	1	En continu	Nombre d'organismes ou de personnes à qui la politique est partagée	20 organismes	Communauté	
Orientation 2 : Optimiser la mobilité des œuvres et des personnes (voyages de repérage, diffusion, tournée) afin d'en réduire l'empreinte carbone									
Axe 1 : Optimiser les déplacements internationaux et les compenser	Mutualiser les tournées et collaborer avec des diffuseurs hors-Montréal afin que certains spectacles effectuent des tournées et que les artistes maximisent leur séjour.		Programmation	2	2024-2025-2026	Proportion d'artistes internationaux et nationaux qui participent à d'autres spectacles (hors FTA) pendant leur séjour	Au moins 25 %	Transport	
	Privilégier les déplacements à plus faible impact carbone lors des voyages de repérage et pour le déplacement des artistes Concevoir un guide des voyages de repérage international et national écoresponsables Optimiser les voyages de repérage.		Programmation	2	2023-2024	-Proportion des personnes effectuant un voyage d'affaires à qui ce guide est partagé -Distance minimale des voyages en avion -Proportion de voyages de repérage incluant une seule destination	- Au moins 75 % - 500 km - Moins de 25 %	Transport	

AXE	MESURES	NUMÉRIQUE	DÉPARTEMENTS RESPONSABLES	ORDRE PRIORITÉ 1 : Primordial 2 : Très important 3 : Important 4 : À faire 5 : En Évaluation	ÉCHÉANCE	INDICATEUR DE SUIVI	RÉSULTAT ATTENDU	CATÉGORIE D'INTERVENTION ASSOCIÉ (réf. Indice d'écoresponsabilité de la Ville de Montréal)	EXIGENCE DU BNQ
Axe 2 : Évaluer l'utilisation des ressources dans les processus créatifs	Mettre en place un catalogue de prêts (matériel technique et électronique) et développer un circuit d'organismes pour favoriser une plus grande circulation de nos matières. Mettre de l'avant ces services pour favoriser les liens de solidarité dans le milieu. Inclure les données relatives au prêt et à la location d'appareils dans le bilan des activités.		Production + Administration	3	2025-2026	- Nombre de compagnies ayant accès à ce catalogue de prêts - Nombre d'équipements loués ou prêtés - Nombre d'organismes faisant partie de ce circuit	- Au moins 15 compagnies - Au moins 10 organismes	Approvisionnement + Numérique	
Axe 3 : Compenser l'empreinte carbone de manière croissante	Calculer les émissions générées par les déplacements de toutes les personnes impliquées dans la tenue du Festival (artistes, conférencier-ières, professionnel-le-s, invité-e-s, équipe régulière, journalistes, etc.)		Administration	1	En continu	Proportion des déplacements considérés dans le calcul des émissions	Au moins 90 % des déplacements réalisés dans le cadre du Festival	Transport	✓
	Imposer un montant fixe dans le prix du billet au profit du Fonds écoresponsable (en frais de service)		Communications + Philanthropie + Billetterie	1	En continu	Montant perçu pour le Fonds écoresponsable	6 000 \$	Transport	
	Calculer les émissions liées aux nuitées à l'hôtel pour toute la durée du Festival et les compenser symboliquement ou en partie		Accueil + Administration	2	2025-2026	Proportion des émissions compensées	Symbolique en 2022 Au moins 80 % en 2026	-	
	Calculer et compenser les déplacements en cargo		Administration + Production	2	2024-2025	Proportion des émissions compensées	Symbolique en 2022 Au moins 80 % en 2026	Transport	
	Inciter les festivaliers à compenser personnellement leur transport + Évaluer Partenariat avec Planétair (sur site internet ou au moment d'achat de billets)		Partenariat + Billetterie + Communications	2	En continu	Nombre de festivalier.ère.s ayant compensés	Au moins 20	Transport	
	Calculer et compenser l'empreinte carbone annuelle du Festival selon un investissement croissant, en se basant sur Creative Green (calcul de tous les déplacements + production de spectacle + gestion de bureau)		Administration + Production	3	2030	Proportion des émissions compensées	100%	Transport	
Axe 4 : Sensibiliser les artistes et leurs équipes à une pratique de création plus soucieuse de l'environnement	Sensibiliser les artistes à la vie de leur décor après les représentations et les aider à bien disposer de celui-ci une fois le spectacle terminé. Développer un protocole de gestion des décors et de recyclage de la scénographie (pour l'interne et les parties prenantes)		Production	2	2024	Proportion d'artistes sensibilisés à cet enjeu + Nombre d'organisation ayant été informée de ce protocole	Au moins 80 % + Au moins 15 organisations	GMR + Approvisionnement	
Orientation 3 : Participer au développement des pratiques de façon solidaire en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion									
Axe 1 : Réduire les entraves à la participation aux arts et à la culture de toutes	Offrir des billets de faveur et une tarification adaptée pour les publics défavorisés (accessibilité tarifaire)		Billetterie + Programmation	1	En continu	Accessibilité aux spectacles	Plus grande accessibilité observée pour certains groupes vulnérables	Communauté	
	Poursuivre le chantier sur l'accessibilité universelle		Production + Programmation	1	En continu	Proportion de spectacles où des efforts sont déployés quant à l'accessibilité pour certains publics	Au moins 80 % en 2024	Communauté	
	Tenir des activités dans différents quartiers montréalais et développer des relations avec les communautés locales afin de limiter les impacts de notre présence sur leur qualité de vie Poursuivre et solidifier l'ancrage au paysage culturel montréalais et québécois		Programmation	2	En continu	Nombre de lieux issus du paysage culturel local avec qui le Festival collabore + Qualité du dialogue avec les communautés locales	Au moins 4 + Dialogue actif et continu	Communauté	
	Inclure dans la programmation certaines performances décontractées (relaxed performance)		Programmation	2	En continu	Nombre de performances décontractées incluent à la programmation	Au moins 1 par an	Communauté	
	Offrir un service de garderie pendant certains spectacles		Programmation	5	2025-2026	Nombre de spectacles pour lesquels un service de garderie est offert sur place	Au moins 3 par an	Communauté	

AXE	MESURES	NUMÉRIQUE	DÉPARTEMENTS RESPONSABLES	ORDRE PRIORITÉ 1 : Primordial 2 : Très important 3 : Important 4 : À faire 5 : En Évaluation	ÉCHÉANCE	INDICATEUR DE SUIVI	RÉSULTAT ATTENDU	CATÉGORIE D'INTERVENTION ASSOCIÉ (réf. Indice d'écoresponsabilité de la Ville de Montréal)	EXIGENCE DU BNQ
Axe 2 : Continuer les efforts en termes d'équité, de diversité et d'inclusion	Poursuivre la diversification de la programmation		Programmation	1	En continu	À préciser	À préciser	Communauté	
	Offrir des formations à toute l'équipe sur l'équité, la diversité et l'inclusion.		Tous les départements	2	En continu	Nombre de formation par année	Au moins 5	Communauté	
	Développer des pratiques plus inclusives dans l'équipe.		Tous les départements	1	En continu	À préciser	À préciser	Communauté	
	Offrir des conditions de travail saines et poursuivre du bien-être des employé.e.s		Administration	1	En continu	Ajouts conditions à chaque année	2-3 par année	Communauté	
	Valoriser l'engagement citoyen de l'équipe (participation à des manifestations ou bénévolat durant les heures de travail)		Tous les départements	3	2024	Nombre d'activité	2-3 par année	Communauté	
	Embaucher des personnes issues des minorités visibles et autochtones		Tous les départements	1	2023-2024	Proportion de personnes racisées et autochtones dans l'équipe	Au moins 15 %	Communauté	
	Mise à jour de la politique IDÉ (Inclusion, diversité, équité) et partage sur le site web. <small>Sonder tous les employé.e.s et bénévoles à des fins statistiques</small>		Administration	2	2024-2025	Départements ayant pris connaissance de cette politique et sondage	Tous	Communauté	
	Mettre en place des mesures pour que l'événement soit sécuritaire, inclusif et non-discriminatoire pour toutes		Tous les départements	1	En continu	Appréciation globale des festivalier-ière-s quant à la sécurité et l'inclusion sur le site	Au moins 80 % des personnes sondées sont satisfaites ou très satisfaites	Communauté	
Axe 3 : Sensibiliser le public aux enjeux sociaux qui traversent la programmation et les activités du FTA	Offrir un support humain au public lors de spectacles qui traitent de sujets pouvant heurter certains sensibilités		Programmation	2	En continu	Proportion des spectacles traitant de sujets sensibles pour lesquels un support humain est offert	60%	Communauté	
	Organiser des rencontres au QG dans les Terrains de jeu portant sur l'écoresponsabilité		Programmation	2	En continu	Nombre de rencontres portant sur l'écoresponsabilité	Au moins 1 par an	Communauté	
	Projets spéciaux PROG ou au QG : Spectacle ciblé, activité ou projet de sensibilisation pour les Festivalier.ère.s		Tous les départements	2	En continu	Nombre d'activité	Au moins 1 par an	Communauté	
	Intégrer des spectacles liés à des enjeux sociaux ou environnementaux à la programmation		Programmation	1	En continu	Nombre de spectacles portant sur des enjeux sociaux ou environnementaux présentés	Au moins 1 en 2022 Au moins 3 par an d'ici à 2026	-	
Axe 4 : Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes et travailleur-euse-s culturel-le-s	Soutenir des compagnies qui travaillent le volet social		Programmation	2	En continu	Nombre de compagnies soutenues	Au moins 3	Communauté	
	Encourager les festivalier-ière-s à faire un don supplémentaire au moment de l'achat des billets en ligne		Billetterie + Philanthropie	2	En continu	Proportion de festivalier-ière-s qui ont choisi de faire un don	Au moins 20 %	Communauté	
	Évaluer l'impact social et sociétal du FTA		Philanthropie	2	2025-2026			Communauté	
	Améliorer les conditions d'accueil et les cachets des compagnies artistiques en considérant leur pays de provenance et leur niveau de financement public		Programmation + Administration	2	En continu	% d'augmentation des cachets	Au moins 10 %	Communauté	
	Promouvoir la collaboration entre les metteur-e-s en scène & chorégraphes étranger-ère-s et les communautés artistiques locales		Programmation	3	En continu	Nombre de collaborations créées avec les équipes locales et les metteur-e-s en scène étranger-ère-s	Au moins 3 d'ici 2027	Communauté	